



## Contestation d'une facture d'un garage

Par **Bourduge Philippe**, le **25/04/2017** à **11:13**

Bonjour

Je suis en litige avec une concession Peugeot pour la raison suivante. J'ai déposé le véhicule de ma fille dans la concession pour un diagnostic mécanique suite à un problème à froid du moteur (disons fumée blanche et moteur pas stable à froid). Je signe le bon d'intervention et je laisse le véhicule la journée. Le soir je retourne à la concession et après discussion avec le vendeur et le mécano on me dit que l'origine n'a pas été trouvée mais que ce peut venir des injecteurs et on me signale qu'il faudrait remplacer le turbo. Discussion simple constructive et sympathique avec mes interlocuteurs.

Au moment où je m'attends à payer la facture on me déclare "la prestation est offerte car nous n'avons pas trouvé l'origine du défaut". Je suis surpris mais je me dit que pour une fois voilà un garage sympa. On ramène mon véhicule à la sortie on me conduit au véhicule et on me fait un large sourire et et au revoir en me remettant les clés. Jusque là nickel.

Deux mois plus tard je reçois une facture du garage du montant du bon d'intervention et depuis la concession n'arrive pas à répondre à ma seule question qui compte pour moi: Comment ai je fait pour quitter votre concession sans m'acquitter d'une facture, c'est bien la preuve qu'on m'a offert cette prestation et pourquoi ce revirement de stratégie?"

Le garagiste se retranche derrière la signature du bon d'intervention, et de travail de diagnostic (mécanique et avec la valise de diag) et change sa version sur mon interlocuteur qui m'a offert la prestation. Une fois il a été remercié et la fois suivante il est en arrêt maladie depuis...

Ma question est donc, par quelle instance juridique puis je passer pour faire entendre raison à ce garagiste, quel type de plainte peut on envisager, et y a t-il matière à gagner ce type de procès? tant qu'à faire peut on demander des dommages et intérêts pour lui apprendre à vivre ?